



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Inspection de
l'éducation
nationale

Dossier suivi par :
Benoît PATEY
IEN-ET-EG
Maths-Sciences
benoit.patey@ac-lille.fr

Secrétariat :
Véronique WAMBRE
Secrétaire
Téléphone
03 20 15 95 83
Fax
03 20 15 94 05
Mél
veronique.wambre@ac-lille.fr

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59 000 Lille

Lille, le 4 septembre 2013

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale
de Mathématiques – Sciences-Physiques

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
de Mathématiques – Sciences-Physiques

s/c de Mesdames et Messieurs les Proviseurs
de Lycées Professionnels Publics
Mesdames et Messieurs les Directeurs des
Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté

Objet : Plateformes de formation et de prêt de matériels scientifiques

Dans le cadre des programmes de l'enseignement des « mathématiques-sciences » des baccalauréats professionnels, des matériels spécifiques sont nécessaires pour assurer les travaux pratiques d'optique géométrique et de spectroscopie, plus précisément pour la réalisation des modules suivants du programme officiel (BO spécial n° 2 du 19 février 2009) :

- SL4 de sciences-physiques, « Comment voir ce qui est faiblement visible à l'œil nu ? »,
- SL5 de sciences-physiques, « Pourquoi les objets sont-ils colorés ? ».

Cette année encore, vous avez la possibilité d'emprunter gracieusement ces matériels scientifiques.

Trois sites, appelés « plateformes de prêt », sont dépositaires d'une collection « nomade » :

- le Lycée Professionnel « Jacques-Yves Cousteau » de WASQUEHAL,
- le Lycée Professionnel « Alfred Kastler » de DENAIN,
- *la Coupole* d'HELFAUT.

La plateforme localisée sur le site de *La Coupole* d'HELFAUT, dispose également de collections à demeure, et permet l'accueil de classes. Des séquences pédagogiques adaptées au LP, ainsi que des « parcours pédagogiques » incluant la visite du site historique ou/et une séance de planétarium, y sont proposés.

Dans le cadre de ce dispositif, des tarifs préférentiels pour la visite du site ou/et pour la séance de planétarium, sont accordés aux établissements.

Les modalités d'organisation de ces visites sont les mêmes que celles décrites dans la circulaire 2011-117 du 3 août 2011 relative aux sorties et voyages scolaires en collège et lycée.

Toutes les informations utiles (description du matériel, fiches de travaux pratiques, parcours et séquences pédagogiques, documents pour la classe, modalités et procédure d'emprunt du matériel) sont accessibles depuis le site académique de promotion des sciences :

<http://promosciences.discipline.ac-lille.fr/la-voie-professionnelle/la-coupole>

pour la plateforme de formation de *La Coupole*,

<http://promosciences.discipline.ac-lille.fr/la-voie-professionnelle/plateformes-de-pret-materiel-doptique>

pour toutes les plateformes de prêt (dont *La Coupole*)

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous remercions par avance de votre implication dans ce dispositif.

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale
de Mathématiques – Sciences-Physiques